prud'homales, harcèlement…
- droit locatif, sécurité sociale, dettes…

→ **Aides aux victimes d'infractions pénales :**
- vol, escroquerie, violences, agression sexuelle…
- information sur le déroulement des procédures ;
- orientation dans les démarches judiciaires : calculer et récupérer les dommages et intérêts.

→ **Accueil, écoute, information des femmes victimes de violences physiques et psychologiques.**

WIMOOV

Cette association propose une offre de service de mobilité par le biais de formations, de solutions financières ou matérielles aux personnes inscrites dans une démarche d'insertion professionnelle ou sociale, personnes handicapées, seniors, etc.

POURQUOI ?

→ Apporter des **réponses concrètes, rapides et efficaces aux questions de droit** dans de nombreux domaines.

POUR QUI ?

→ Chaque citoyen : **toute personne** doit pouvoir connaître ses droits et les faire valoir.

COMMENT ?

→ Il s'agit de **consultations** :
- **gratuites ;**
- **confidentielles ;**
- **anonymes.**

→ Ces professionnels peuvent :
- vous donner des informations sur vos **droits et devoirs** ;
- vous orienter vers les **structures** chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice de vos droits ;
- vous **aider dans vos démarches** ;
- vous aider à la **rédaction ou à la conclusion d'actes juridiques.**

PLANNING

POUR CONNAÎTRE LE PLANNING DES PERMANENCES DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS :

PAR TÉLÉPHONE :
Maison de l'État de Château-Salins
Tél : 03 87 05 10 22

EN MAIRIE :
6 rue de Nancy
BP 56 - 57170 Château-Salins

EN LIGNE :
- sur le site internet de la Mairie : **http://www.chateau-salins.fr**
- sur le site du Conseil Départemental de l'Accès au Droit : **http://www.cdad-moselle.justice.fr**

ACCÈS

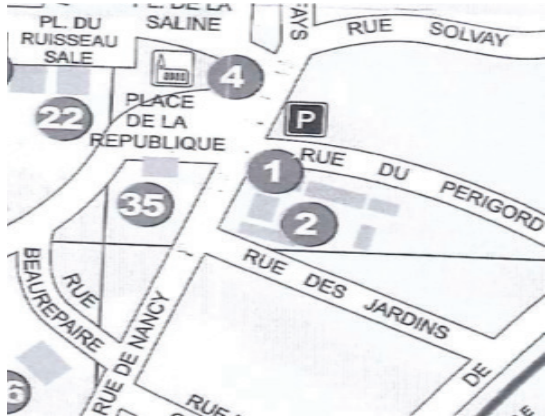

Maison de l'État de Château-Salins
(en 2 sur le plan)

Sous-préfecture (Rez-de-chaussée)
6 rue de Nancy - 57170 Château-Salins

Accès pour les personnes à mobilité réduite

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés de déplacement, nous pouvons trouver des solutions de mobilité en lien avec l'association WiMoov. (03 87 05 10 22)

Maison de l'État
Château-Salins

DÉCOUVREZ LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

→ **Des professionnels du droit et des associations à votre écoute**

→ **Un service GRATUIT ANONYME CONFIDENTIEL**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Commune de Château-Salins

Communauté de communes du Saulnois

ACCES AU DROIT
CDAD DE LA MOSELLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LES PROFESSIONNELS DU DROIT

LES AVOCATS

→ Vous reçoivent **GRATUITEMENT** pour vous aider à trouver une solution à tout problème juridique :

- consultations juridiques ;
- procédures judiciaires ;
- médiation / conciliation.

LES NOTAIRES

→ Vous renseignent gratuitement sur :

- **Le droit de la famille :** contrat de mariage, Pacs, donations, successions, divorces, testaments…
- **Le droit immobilier :** vente, achat ;
- **Le droit des affaires :** sociétés civiles et commerciales, baux commerciaux, vente de fonds de commerce, location gérance, cession de droits sociaux, transmission d'entreprise ;
- **Le droit rural :** sociétés agricoles, baux ruraux ;
- **Le droit international privé.**

LE DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

→ **Favorise tout règlement à l'amiable de conflits** entre une administration ou un organisme chargé d'un service public et un particulier ;

→ Intervient dans le cadre de l'**inégalité de traitement à l'embauche, accès à un logement ou à des services** ;

→ **Défend les droits fondamentaux** issus de la convention internationale des droits de l'enfant.

LA JUSTICE

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

→ Favorise tout **règlement à l'amiable** de conflits entre particuliers, entreprises ou artisans.

– Site national : **http://www.conciliateurs.fr/**

LE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR

→ Met en œuvre les mesures alternatives aux poursuites pénales .

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)

→ Accompagne des personnes condamnées dans un processus de réinsertion.

Le Service Territorial éducatif de Milieu Ouvert

→ Intervient dans le cadre d'un mandat du juge pour enfants ;

→ Apporte aide et soutien aux familles et aux jeunes.

LES ASSOCIATIONS

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

→ Apporte une protection juridique des majeurs, information sur les mesures de tutelle et de curatelle.

L'Association MARELLE

→ Assure une information sur la médiation familiale.

Le Relais amical Malakoff Médéric (RAMM)

→ Assure un accompagnement dans la rédaction d'actes administratifs.

L'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV)

→ Défend les droits des consommateurs et des locataires.

L'UFC QUE CHOISIR

→ **Informe les consommateurs sur leurs droits et leurs devoirs, et les défend face aux services marchands** ;

→ Assure un **rôle de prévention** avant signature d'un contrat ;

→ Accompagne dans les **démarches non réglées à l'amiable et oriente vers les personnes compétentes en vue d'une action en justice.**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

→ **Informations juridiques :**

- droit de la famille : concubinage, divorce, séparation, Pacs, garde des enfants, pension alimentaire, successions…
- droit du travail : contrat, licenciement, procédures